

- CEREALES : Des semis de blé sont encore à réaliser (estimation de 15 à 20 %, à relativiser selon les secteurs) – Des pucerons sont toujours présents.
- COLZA : larves d'altises toujours en progression - Penser à mesurer la biomasse aérienne entrée hiver.
- MAIS : Carte risque pyrale 2020.

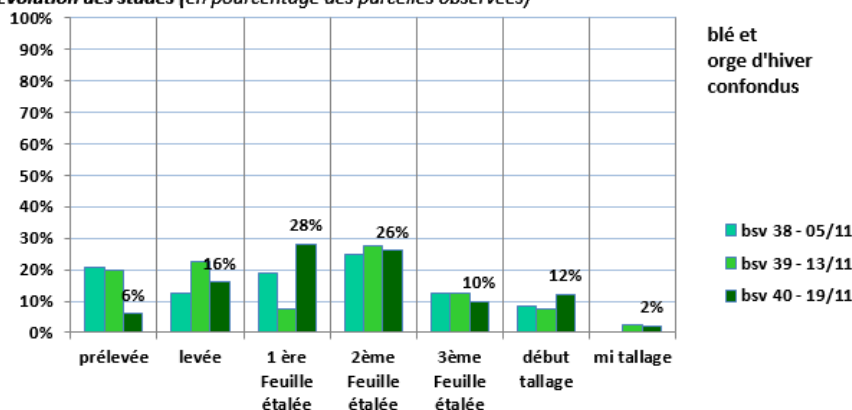
CEREALES

BLE et ORGE D'HIVER :

Cette semaine, 50 parcelles de céréales sont observées.

Les situations les plus avancées sont au stade « début tallage » à « mi tallage » pour des semis du 30/09 au 10/10.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Pucerons Rhopalosiphum padi :

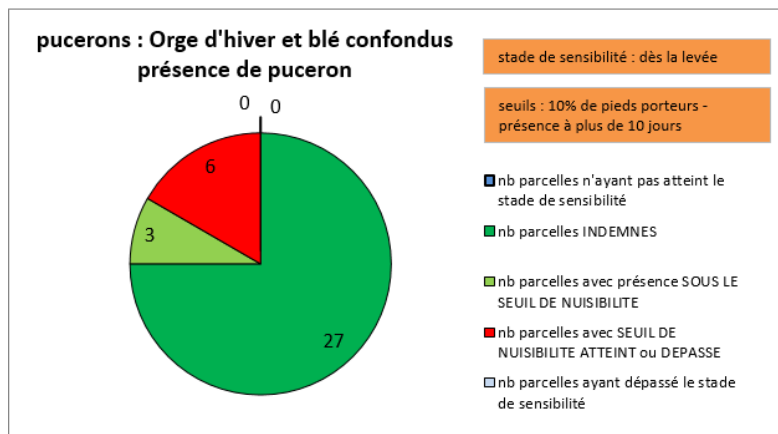
Sur 36 parcelles de céréales observées, 9 sont concernées par la présence de pucerons Rhopalosiphum padi :

- 5 parcelles de blé avec 1 à 15% des pieds porteurs d'au moins un puceron. **3 situations (semis du 4 au 15/10) dépassent le seuil de nuisibilité avec 10 % et 15% des pieds porteurs et 1 parcelle avec peu de pucerons mais présents depuis plus de 10 jours.**
- 4 parcelles d'escourgeon avec 1 à 10 % des pieds porteurs **dont 3 situations qui dépassent le seuil de nuisibilité avec 1 parcelle à 10% des pieds porteurs et 2 parcelles avec présence à plus de 10 jours.**

Les conditions climatiques actuelles (vent, pluie, gelées matinales) ralentissent leur activité. Cependant, la vigilance reste primordiale de la levée jusque début tallage et surtout, avec les conditions plus douces prévues la semaine prochaine.

Seuils de nuisibilité : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Pucerons d'automne (sur plantes)_%				SEMAINE 44		SEMAINE 45		SEMAINE 46		Présence à +10 joi
CP	variété	TRAITEMENT	STADE	puc.%/plar	STADE	puc.%/plar	STADE	puc.%/plar		
Blé tendre d'hiver	60360	KWS EXTASE	Z01 : Pré-levée				Z11 : 1ere F Etalee	2		
Blé tendre d'hiver	02190	ETANA	Z21 : Debut tallage	10			Z21 : Debut tallage	10		
Blé tendre d'hiver	59990	COSTELLO	Z11 : 1ere F Etalee	20	Z12 : 2e F Etalee	5	Z12 : 2e F Etalee	15		
Blé tendre d'hiver	80300	BOREGAR	oui	Z11 : 1ere F Etalee	2		Z12 : 2e F Etalee	2		OUI
Blé tendre d'hiver	80270	CHEVIGNON		Z10 : Levée			Z11 : 1ere F Etalee	0,1		
Orge d'hiver	02190	PIXEL		Z13 : 3e F Etalee	15		Z21 : Debut tallage	8		OUI
Orge d'hiver	80300	KWS FARO	oui	Z01 : Pré-levée			Z11 : 1ere F Etalee	2		
Orge d'hiver	80270	RAFAELA		Z11 : 1ere F Etalee	0,5		Z12 : 2e F Etalee	0,2		OUI
Orge d'hiver	59470	KWS AKKORD		Z01 : Pré-levée			Z11 : 1ere F Etalee	10		



Limaces :

Quelques dégâts sont toujours observés sur 4 parcelles du réseau dont une situation très touchée en orge d'hiver à « 2 feuilles » en non labour avec 80% des plantes attaquées (même parcelle que les semaines précédentes). Sur 2 parcelles de blé, 1 à 2 limaces grises et 2 limaces noires/m² sont constatées sous piège.



Limace grise (source C.GAZET CA59/62)

Seuils indicatifs de nuisibilité :

- 1 à 20 limaces /m² : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 2 à 50 limaces /m² : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m² : risque élevé.

Adventices :

La présence de mauvaises herbes est toujours constatée dans les parcelles : peu de créneaux favorables pour les interventions et une portance des sols limitée.

Sur les semis de fin octobre, des graminées (vulpins, ray-grass) sont généralement moins présentes que sur les premiers semis.

Les dicotylédones sont régulièrement constatées (exemples : véroniques feuille de lierre, véroniques feuille de perse, coquelicot, gaillet, matricaire, repousses de colza, pensée, fumeterre...).



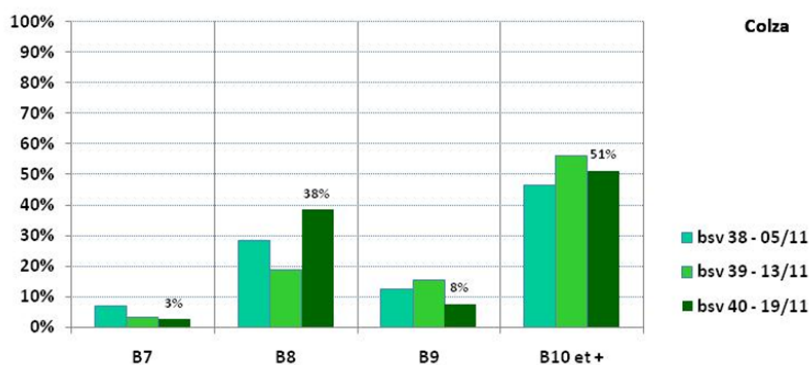
Confusion possible : véronique feuille de lierre en bas avec mucron (qui se termine en pointe) - et gaillet en haut avec échancrure (source C.GAZET CA59/62)

COLZA

Stades:

39 parcelles observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



97% des parcelles sont à 8 feuilles ou plus.

3% sont au stade 7 feuilles.

Certaines parcelles présentent des elongations de la tige, d'autres moins développées présentent des signes de sénescence, dû au gel de ce week-end (cf. photos).

Les parcelles sont toutes au stade de sensibilité pour les larves d'altises.



Photo : début de sénescence après le gel
M. Roux-Duparque CA02



Photo : élongation automnale
C Gazet CA59/62

Estimation de la biomasse aérienne

La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permettra d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes. Elle devra être complétée en sortie d'hiver par une deuxième pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel. En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel sera en partie disponible pour la culture au printemps. Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbé en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

Méthodologie :

- Sur 4 placettes de 1 m² chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre. Bien répartir les placettes dans la parcelle et les repérer pour revenir sur une placette contigüe en sortie hiver.
- La végétation doit être exempte d'humidité, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).
- Pesez chaque placette, faites-en la moyenne. Conservez ce résultat pour la sortie de l'hiver.

Larves d'altises toujours en progression : à surveiller

Des **larves d'altises** sont observées dans 20 parcelles avec 2 à 100% de plantes touchées (moyenne de 55% contre 43% la semaine dernière). 10 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité, contre 6 la semaine dernière (cf. graphe).

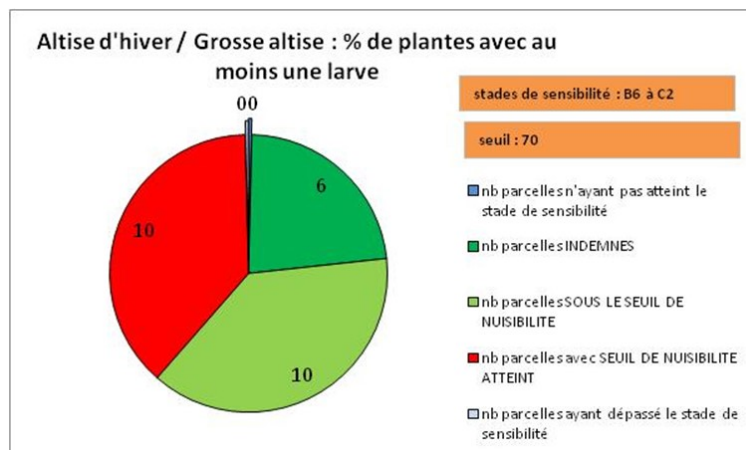


Photo : colza larves d'altise à différents stades (Archives Terres Inovia)

Les gelées du début de semaine devraient ralentir le développement des larves. En effet, leur activité est diminuée pour des températures inférieures à 7°C. Mais une période de redoux est attendue pour la fin de la semaine.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. (<https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->).

Attention à l'identification des larves dans la cuvette, il est possible de trouver des larves de mouche mineuse en plus des larves d'altises. [Suivre ce lien pour plus d'informations](#)

Sur 15 Berlèse réalisées cette semaine, 11 dénombrent des larves d'altises dans les pétioles à raison de 0,25 à 5 larves par plante, avec une moyenne de 1,75.

Seuil larves d'altises : 70% des pieds présentant au moins une galerie de larves (équivalent à environ 2-3 larves par plante) de mi-octobre jusqu'au stade C2.

Autres ravageurs :

Les **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans 2 parcelles, à raison de 1 individu par cuvette. Ce ravageur d'automne est potentiellement nuisible mais peu de dégâts ont historiquement été constatés dans la région.

Des dégâts de **mouche du chou** sur pivot sont également observés dans 1 parcelle.

Maladies :

Des macules de **Phoma** sont observées dans 17 parcelles à raison de 1 à 90% de plantes touchées. Rappel, la lutte contre le phoma passe par la résistance variétale. Les macules présentes actuellement sont sans conséquences sur le développement du colza.

Le dernier BSV pour la période hivernale sera publié le 26 novembre. N'oubliez pas la pesée entrée hiver. Une synthèse des pesées sera effectuée à la reprise de végétation avec les pesées sortie hiver. Il faudra continuer les observations en parcelles sur les larves d'altises en fonction des conditions météorologiques.

MAÏS

Evaluation du risque pyrale du maïs pour 2020 :

Il s'agit d'une **évaluation prévisionnelle du risque** de présence de l'insecte pour l'année **2020**, avant l'application des méthodes prophylactiques éventuellement mise en œuvre cet automne.

Pour analyser ce risque, nous réalisons en veille de récolte des comptages de plantes présentant au moins un symptôme de dégât de pyrale : casse de plante, sciure, trou dans la tige, dégâts sur épi...



Larve de pyrale
(Photo : Archives, C. GAZET,
CAS9/62)

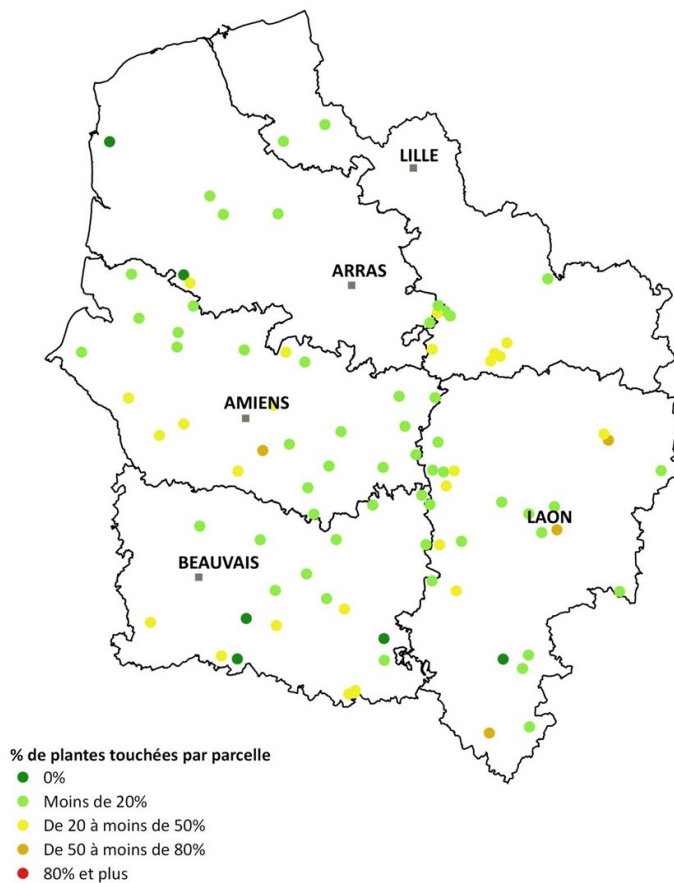


Sciure
(Photo : Archives, C. GAZET,
CAS9/62)

Etat des lieux à l'automne 2019 :

La carte ci-contre présente le pourcentage de plantes avec des symptômes de présence de la pyrale.

Pourcentage de pieds de maïs touchés par la pyrale en veille de récolte Hauts-de-France 2019



Cette année 2019, le niveau de présence est faible dans quasiment toutes les parcelles (de 0% à moins de 50% de pieds présentant un symptôme de présence de pyrale).

La situation sanitaire des parcelles de maïs, à l'automne 2019, est globalement meilleure qu'en 2018. Notamment dans le département de l'Oise, qui avait enregistré en 2018, une augmentation significative de la présence de pyrale par rapport à 2017.

Carte réalisée avec la participation des observateurs du BSV, la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, la Fredon Picardie, la coopérative CERESIA.

Risque pyrale 2020 :

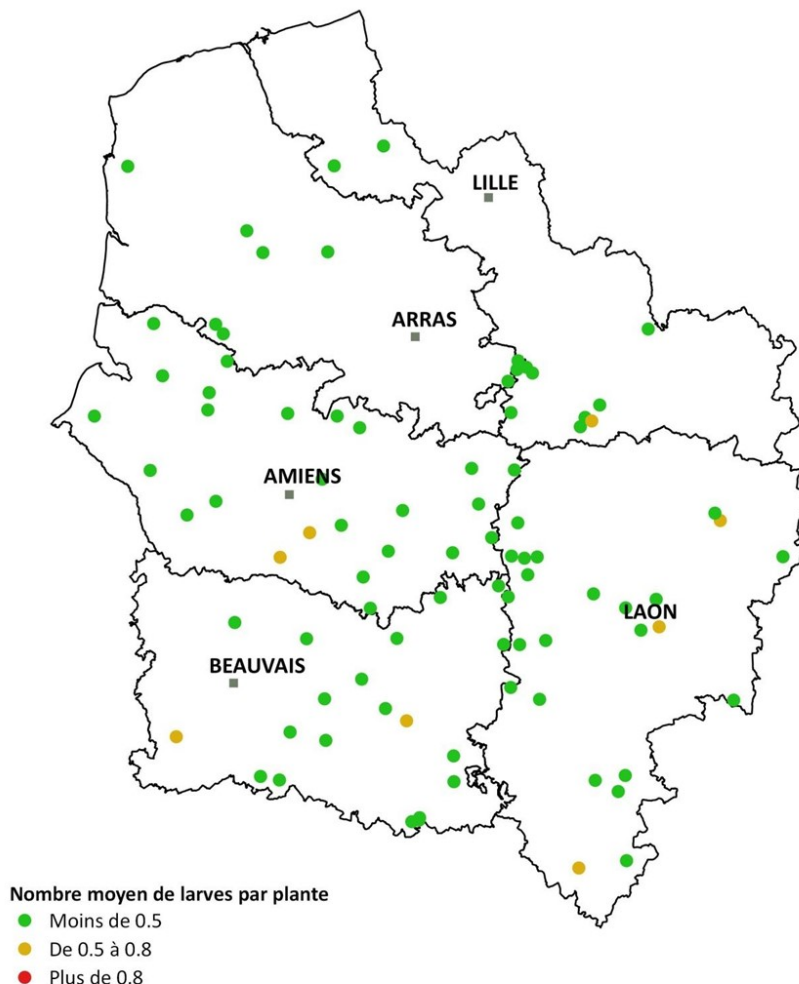
Ces comptages sont ensuite convertis en nombre de larves. La carte ci-dessous fait la synthèse de ces comptages exprimés en nombre de larves par plante.

La pression pyrale semble globalement moins forte qu'en 2018.

Comparaison entre 2018 et 2019 : % de situations à risque (points rouge + orange)		
Département	Automne 2018	Automne 2019
Aisne	24%	13%
Oise	74%	10%
Somme	21%	8%
Nord	18%	9%
Pas-de-Calais	0%	0%

Cet automne 2019, nous n'enregistrons pas de situation à risque fort (point rouge) dans les Hauts-de-France. Pour les départements picards, le nombre de situations à risque (point orange) a nettement baissé par rapport à l'automne 2018. Comme les années précédentes, le Nord-Pas-de-Calais reste en risque faible (point vert), à une exception dans le sud-est du département du Nord.

Population larvaire de pyrale - Automne 2019 Hauts-de-France



Si les comptages larvaires se situent entre 0.5 à 0.8 larve par pied, les cultures de maïs de 2020 sur la parcelle en monoculture ou sur une parcelle à proximité du comptage seront en **zone à risque moyen**. S'il y a un labour, la destruction des larves diapausantes sera forte et la parcelle de maïs de 2020 sera peu concernée par un risque d'attaque de la pyrale. Par contre, si les cannes sont laissées en surface, la conservation des larves est maximale et le risque devient important pour les parcelles proches ou en monoculture en 2020. Dans le cas d'un maïs ensilage, on considère que pour un comptage larvaire entre 0.5 et 0.8, le risque d'attaque sera peu pénalisant.

En dessous d'un comptage de 0.5 larve par pied, le risque de dégâts pour un maïs implanté en 2020 dans cette zone sera **très faible**.

Le niveau d'attaque de la pyrale du maïs peut se définir à partir d'un niveau de **risque potentiel**. Celui-ci prend en compte le nombre de larves présentes dans les cannes de maïs à la récolte précédente :

- **moins de 0,5 larve par pied**, le risque est faible (point vert) ;
- **au-delà de 0,8 larve par pied**, la zone est à risque fort (point rouge), les cultures de maïs à venir sur ces parcelles ou à proximité, sur précédent maïs ou non, nécessiteront une forte vigilance ;
- **entre 0,5 et 0,8 larve par pied**, (point orange) le niveau d'infestation à venir dépendra des choix agronomiques du maïsiculteur : broyage des cannes, labour, rotation, mode d'implantation de la culture suivante...

Lutte contre la pyrale :

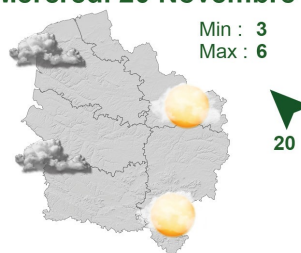
Des mesures prophylactiques doivent être mises en place après la récolte afin de limiter le développement du ravageur pour la prochaine campagne.

En effet, les larves de pyrale passent l'hiver dans le bas des tiges de maïs, sans être détruites par le gel. Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Un broyage fin des résidus de cannes après récolte, détruit directement les larves et en expose d'autres aux prédateurs et aux parasites (la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves). Cette intervention détruit de 50 à 70 % des larves, score loin d'être négligeable par rapport à celui des interventions en végétation. Un labour améliore encore le résultat.

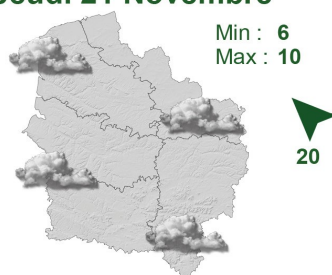
La lutte contre la pyrale passe par une bonne **gestion des résidus de culture avec un broyage fin et ras**, sitôt la récolte. **Un enfouissement par labour** des cannes broyées limite la population de pyrale capable d'infester les maïs au printemps prochain.

METEOROLOGIE

Mercredi 20 Novembre



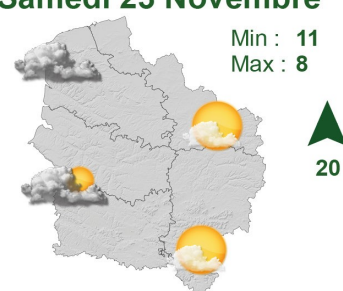
Jeudi 21 Novembre



Vendredi 22 Novembre



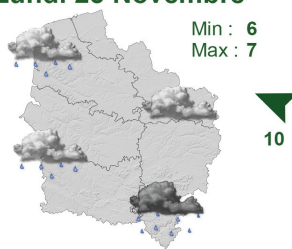
Samedi 23 Novembre



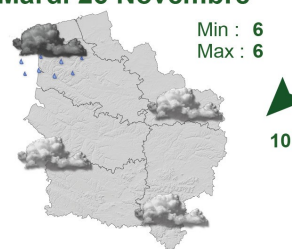
Dimanche 24 Novembre



Lundi 25 Novembre



Mardi 26 Novembre



**Pour en Savoir +
Rendez-vous sur**

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza :** C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Maïs :** V. Duval - Fredon Picardie. **Protéagineux :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais. **Betteraves :** H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**Terres
Inovia**
l'agronomie en mouvement

ITB
Institut Technique
de la Betterave

ARVALIS
Institut du végétal

**FREDON
PICARDIE**

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTS-DE-FRANCE

Avec la participation de :